

12.—Etat matrimonial de la population canadienne, par provinces, en 1921—fin.

Provinces.	Féminine.					Total.
	Célibataires.	Mariés.	Veuves.	Divorcées.	Etat matrimonial inconnu.	
Ile du Prince-Edouard.....	24,717	15,616	3,358	18	19	43,728
Nouvelle-Ecosse.....	144,859	93,384	18,752	210	160	257,365
Nouveau-Brunswick.....	109,670	68,860	11,676	106	213	190,525
Québec.....	720,362	399,271	57,809	758	2,971	1,181,171
Ontario.....	759,901	589,518	99,259	1,369	1,725	1,451,772
Manitoba.....	162,928	113,795	12,349	260	219	289,551
Saskatchewan.....	196,499	136,270	10,567	233	241	343,810
Alberta.....	143,958	110,190	9,607	289	202	264,246
Colombie Britannique.....	114,199	103,433	12,846	483	212	231,173
Territoire du Yukon.....	582	576	78	4	98	1,338
Territoires du Nord-Ouest..	1,169	848	221	1	1,620	3,859
Total.....	2,378,844	1,631,761	236,522	3,731	7,680	4,258,538

¹Comprend les séparés de corps.

4.—Logements et familles.¹

A l'exclusion du Yukon et des territoires du Nord-Ouest, pour lesquels ces données statistiques n'existent pas, le nombre de logements occupés au Canada en 1921 était de 1,764,129 et le nombre de familles de 1,897,227, comparative-ment à 1,408,689 logements et 1,482,980 familles en 1911, et 1,018,015 logements et 1,058,386 familles en 1901.

Le nombre des personnes vivant dans un même logement en 1921, si l'on considère les 8,775,853 habitants des neuf provinces, était alors de 4.97, au lieu de 5.11 en 1911, 5.23 en 1901, 5.53 en 1891, 5.76 en 1881 et 6.08 en 1871; ce qui signifie que le peuple canadien n'est pas moins bien logé aujourd'hui qu'il ne l'était dans le passé. La moyenne des membres d'une famille, en 1921, était de 4.63, au lieu de 4.85 en 1911 et 5.03 en 1901, 5.26 en 1891, 5.33 en 1881 et 5.60 en 1871, elle est donc en décroissance ininterrompue. Pour détails, voir tableau 13.

En 1921, les familles urbaines étaient au nombre de 958,371 et occupaient 843,588 logements, soit 1.14 famille par logement. On comptait 5.16 personnes par logement et 4.54 personnes par famille.

Dans les campagnes vivaient 938,856 familles occupant 920,541 logements, soit 1.02 famille par logement. Chaque famille se composait de 4.71 personnes et chaque logement abritait 4.81 êtres humains. Pour informations plus détaillées, voir le volume III du recensement de 1921.

¹LOGEMENTS.—Pour les fins du recensement, un logement est un lieu dans lequel couchent habituellement une ou plusieurs personnes. Ce n'est pas nécessairement une maison dans le sens ordinaire de ce terme mais ce peut être un hôtel, une maison de pension, une institution, etc., un bateau, une tente, un wagon de chemin de fer, une chambre dans une manufacture ou dans des bureaux, quoique occupé par une seule personne, est considéré un logement. Par contre, une maison de rapport, quoique contenant de nombreux appartements et abritant maintes familles, ne constitue qu'un seul logement.

FAMILLE.—L'expression "famille" utilisée pour le recensement, signifie un groupe de personnes, apparentées ou non, qui vivent ensemble, ne formant qu'une seule maisonnée et mangeant habituellement à la même table. Une personne vivant seule compte pour une famille. Par exemple, un commis qui, régulièrement, couche dans le magasin ou il est employé, est considéré comme une famille et le magasin comme son logement. D'autre part, tous les occupants et employés d'un hôtel ou d'une maison de pension, s'ils n'ont pas d'autre demeure, et tous les fonctionnaires d'une institution, telle que: hôpital, refuge, asile d'aliénés, prison, école, asile pour les vieillards, etc., sont considérés comme constituant une famille unique.